

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---

Marchés à procédure adaptée

---

### Aménagement de l'avenue Arthur Batut

#### ↳ Identification de l'organisme qui passe le marché

- Mairie de Labruguière

Place de l'Hôtel de Ville

B.P. 40029

81290 LABRUGUIERE

**Pouvoir adjudicateur** : Monsieur Richard AURIAC, Maire

#### ↳ Objet du marché

- aménagement de l'avenue Arthur Batut entre le panneau de sortie de ville côté Escoussens et la voie SNCF côté centre-ville

#### ↳ Caractéristiques principales

- La présente consultation, passée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics, est destinée à désigner l'entreprise ou les entreprises devant réaliser les travaux de terrassement, VRD, d'électricité et métallerie nécessaires à la réalisation de cette opération.

### **↳ Date prévisionnelle de début des travaux**

- juillet 2009

### **↳ Modalités essentielles du financement et du paiement**

- paiement par prélèvement sur le budget principal de la ville à réception de facture, dans les délais fixés à l'article 33 du décret 2008-1355 du 19 décembre 2008.
- Les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents associés
- Unité monétaire : €uro

### **↳ Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP concernant les interdictions de soumissionner
- références sur les cinq dernières années de travaux similaires
- DC4 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses sous-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr> - thème : marchés publics)
- DC5 (déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr> - thème : marchés publics)
- DC6 (déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr> - thème : marchés publics)
- documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché
- pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-8 du Code du Travail
- DC7 ou document équivalent en cas de candidat étranger (état annuel) des certificats reçus, disponibles à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr> - thème : marchés publics)

### **↳ Allotissement**

- lot n° 1 – terrassement, voirie
- lot n° 2 – métallerie
- lot n° 3 – courant fort / courant faible

